



École Mathieu-Martin

511, rue Champlain, Dieppe, NB, E1A 1P2
Téléphone (506) 856-2770

Directive par rapport l'identification

But :

Afin d'assurer la sécurité de tous dans un milieu scolaire où de nombreuses personnes vivent au quotidien, il est obligatoire de s'identifier par son nom complet lorsqu'un membre du personnel le demande.

- Le refus de se conformer est considéré comme un écart de conduite majeur, donc une suspension externe immédiate s'imposera.
- Les membres du personnel peuvent prendre une photo de la personne qui refuse de s'identifier.